

PLAN D' ACTIONS QUINQUENNAL

Espace Naturel Sensible - Gorges du Nan

Période 2019-2023

Commune de Cognin-les-Gorges (38)

BUREAU D'ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES



N° de Dossier :

CogninLesGorges16EV062_ENS20160413

A l'attention de :

Patrice FERROUILLAT
Maire

Email : ferrouillat.patrice@wanadoo.fr

Mairie de Cognin-les-Gorges

103 rue du 29 janvier 1944
38470 Cognin les Gorges
Téléphone : 04 76 38 31 31

Auteur : Grégory AGNELLO
Relecteur : Fatma DI SPIGNO

TABLE DES MATIERES

PHASE 2 : OPERATIONS ET FICHES ACTION.....	3
1. IDENTIFICATION DES OPERATIONS.....	3
1.2. Définitions des opérations.....	3
2. FICHES ACTIONS DES OPERATIONS.....	8
Fiche action n°1 : Préciser les enjeux botaniques du site.....	8
Fiche action n°2 : Préciser les enjeux faunistiques patrimoniaux du site.....	12
Fiche action n°3 : Evaluer l'état de conservation de la population de chiroptères.....	14
Fiche action n°4 : Organiser des réunions de concertation sur les enjeux de l'ENS.....	16
Fiche action n°5 : Rédiger une charte sur la prise en compte des besoins et cycles écologiques des espèces de faune et flore.....	17
Fiche action n°6 : Former des professionnels de l'animation au patrimoine spécifique à l'ENS des Gorges du Nan.....	19
Fiche action n°7 : Réaliser des visites guidées.....	20
Fiche action n°8 : Rédiger des livrets pédagogiques sur la faune/flore, la géologie et l'histoire des gorges.....	21
Fiche action n°9 : Réfléchir sur la valorisation du patrimoine géologique.....	23
Fiche action n°10 : Mettre en réseau l'ENS avec les autres sites naturels du Vercors.....	24
Fiche action n°11 : Mettre en place une signalétique d'accueil.....	25
Fiche action n°12 : Rédiger un schéma d'interprétation.....	28
Fiche action n°13 : Créer un nouveau sentier en versant sud.....	30
Fiche action n°14 : Installer un éco-compteur.....	33
Fiche action n°15 : Réaliser une étude technique pour l'installation de passerelles.....	35
Fiche action n°16 : Installer deux passerelles entre les deux versants.....	37
Fiche action n°17 : Formaliser un règlement de pêche, communiquer autour de celui-ci et assurer la gestion halieutique.....	39
Fiche action n°18 : Mettre en sécurité les sites à risques.....	41
Fiche action n°19 : Assurer une accessibilité PMR en entrée de gorges.....	43
Fiche action n°20 : Proposer des aménagements sportifs respectueux de la patrimonialité du site.....	46
Fiche action n°21 : Réaliser des analyses physico-chimiques.....	48
Fiche action n°22 : Evaluer l'état de conservation des espèces indicatrices de bryophytes aquatiques.....	50
Fiche action n°23 : Mettre en place des tournées de surveillance (écogardes).....	52
Fiche action n°24 : Enquêter quant aux habitudes des utilisateurs sur les trous d'eau.....	54
Fiche action n°25 : Ne pas intervenir sur les boisements.....	55
Fiche action n°26 : Entretenir les boisements de forêts de protection.....	56
Fiche action n°27 : Entretenir les boisements pour dégager le panorama.....	58
Fiche action n°28 : Suivre la naturalité des boisements par un protocole standardisé.....	61
Fiche action n°29 : Evaluer l'état de présence des espèces exotiques envahissantes.....	63
Fiche action n°30 : Traiter les espèces exotiques envahissantes.....	65
Fiche action n°31 : Evaluer le plan de gestion et rédiger le nouveau plan.....	68
Fiche action n°32 : Identifier les propriétaires fonciers des parcelles à acquérir.....	69
Fiche action n°33 : Mettre en œuvre le plan de gestion.....	70

PHASE 2 : OPERATIONS ET FICHES ACTION

Une opération correspond à la mise en œuvre concrète et planifiée d'un ou plusieurs moyens qui contribuent à la réalisation des objectifs du plan.

1. Identification des opérations

1.2. Définitions des opérations

A partir du tableau des objectifs du plan, et en conservant son arborescence et sa hiérarchisation pour plus de lisibilité, les facteurs influençant sa gestion sont présentés et ajoutés pour construire et définir le tableau des opérations correspondantes.

Les facteurs influençant la gestion sont catégorisés dans le tableau ci-après, identifiés favorables ou défavorables à une gestion optimale.

La cohérence des opérations entre elles, et la conformité des actions avec les réglementations en vigueur sont recherchées pour être assurées.

Pour cela, le tableau suivant permet une vision d'ensemble des objectifs visés au terme du présent plan sur 10 ans, des facteurs influençant la gestion, et des opérations (codifiées) identifiées permettant de les atteindre.

Les opérations sont codifiées de la manière suivante :

PO : Police de la nature

SE : Suivi études inventaires

RE : Recherche

TU : Travaux uniques sur les milieux

TE : Travaux d'entretien, de maintenance, de gestion récurrente des milieux

PI : Pédagogie, information, animations, éditions

AD : Suivi administratif, animation du plan, concertation

Enjeux	Objectif long terme (OLT)	Objectifs du plan	Code opération	Opérations
Habitats et habitats d'espèces remarquables des milieux rupestres, cavités et éboulis	OLT 1 : Préserver les habitats et espèces remarquables (tenant compte des impératifs de sécurisation)	OP1.1 : Limiter et/ou réduire l'incidence des travaux de sécurisations menés sur les parois	SE4	Identifier la flore patrimoniale
			SE3	Identifier le recouvrement de la végétation de falaise
		OP1.2 : Favoriser les conditions propices au développement des espèces de faune	SE2	Identifier la faune patrimoniale
		OP1.3 : Favoriser les conditions propices au repos et à l'hibernation des chiroptères cavernicoles et fissuricoles	SE1	Etudier les chiroptères (nombre, espèces et comportements)
Conciliation des usages et sensibilisation des publics propriétaires et usagers du site	OLT 2 : Meilleure connaissance et respect des enjeux de préservation de la biodiversité remarquable et protégée	OP 2.1 : Concertations et partenariats durables avec les usagers pour une prise en compte des enjeux	AD5	Organiser des réunions entre partenaires pour définir les enjeux et besoin de l'ENS
			AD7	Rédiger une charte sur la prise en compte des besoins et cycles écologiques des espèces de faune et flore
		OP 2.2 : Faire monter en compétence les professionnels sur les connaissances de l'ENS	PI2	Former des professionnels au patrimoine naturel
Accueil et animation pour la mise en valeur du site	OLT 3 : Accueillir le public et mettre en valeur les richesses et enjeux du site	OP 3.1 : Concevoir un programme de mise en valeur des richesses naturelles, géologiques et culturelles du site auprès des publics	PI3	Réaliser des visites guidées
			PI4	Rédiger trois livrets pédagogiques sur la faune/flore, la géologie et l'histoire des gorges
			PI6	Réfléchir sur la valorisation du patrimoine géologique
		OP 3.2 : Développer les sentiers touristiques	TU4	Mettre en place une signalétique (panneau routier, accueil parking et bornes pédagogiques)
			PI5	Rédiger un schéma d'interprétation
			TE1	Créer un nouveau sentier en versant sud
			TU3	Installer un écomètre
			TU6	Réaliser une étude technique pour l'installation de passerelle
			TU2	Installer deux passerelles entre les deux versants
		OP 3.3 : Renseigner les visiteurs sur les bonnes pratiques de la pêche dans les gorges	PI2	Former des professionnels au patrimoine naturel
			AD2	Formaliser un règlement de pêche, communiquer autour de celui-ci et assurer la gestion halieutique
		OP 3.4 : Accueillir le public en conditions de sécurités optimales	TU5	Mettre en sécurité les sites à risques
			SE3	Identifier le recouvrement de la végétation de falaise
			TU1	Assurer une accessibilité PMR en entrée de gorges
		OP 3.5 : S'approprier la verticalité	SE3	Identifier le recouvrement de la végétation de falaise
			SE2	Identifier la faune patrimoniale rupestre
			AD6	Proposer des aménagements sportifs respectueux de la patrimonialité du site
Corridor écologique	OLT 4 : Garantir une efficacité optimale des fonctionnalités naturelles en termes de corridor écologique	OP 4.1 : Restaurer des conditions optimales de perméabilité de la trame sombre	SE1	Etudier les chiroptères (nombre, espèces et comportements)
		OP4.2 : Favoriser les conditions propices au repos et à l'hibernation des chiroptères cavernicoles et fissuricoles	SE1	Etudier les chiroptères (nombre, espèces et comportements)
Habitats des milieux aqua-	OLT 5 : Préserver les habitats et es-	OP 5.1 : Conserver une bonne qualité de	RE1	Réaliser des analyses physico-chimiques

Enjeux	Objectif long terme (OLT)	Objectifs du plan	Code opération	Opérations
tiques et tufeux	pèces remarquables des milieux aquatiques et tufeux	l'eau	SE5	Réaliser un inventaire des espèces indicatrices de bryophytes aquatiques
			SE6	Suivre la faune patrimoniale des milieux humides
		OP 5.2 : Mettre en place un programme de veille et de sensibilisation régulière sur site (écogardes)	PI2	Former des professionnels au patrimoine naturel
		OP 5.3 : Gérer les trous d'eau en période estivale	PO1	Mettre en place des tournées de surveillance (écogardes)
Habitats des boisements de pente et riverains	OLT 6 : Favoriser l'évolution naturelle et la naturalité des milieux forestiers actuels	OP 6.1 : Evolution naturelle des boisements avec intervention limitée et encadrée	PI1	Enquêter quant aux habitudes des utilisateurs sur les trous d'eau
			TE4	Ne pas intervenir sur les boisements
			TE2	Entretien des boisements de forêts de protection
			TE3	Entretien des boisements pour dégager le panorama
ENS complet	OLT 7 : Assurer le suivi administratif, technique, financier et de programmation de l'ENS	OP 6.2 : Limiter l'extension voire éradiquer les espèces végétales envahissantes	SE7	Suivre la naturalité des boisements par un protocole standardisé
			TE5	Evaluer l'état de présence des espèces exotiques envahissantes
			AD1	Evaluer le plan de gestion et rédiger le nouveau plan
			AD3	Identifier les propriétaires fonciers des parcelles à acquérir
		OP 7.2 : Réaliser une animation foncière	AD4	Mettre en œuvre le plan de gestion

Registre des opérations

N°	Code opération	Opérations	2019	2020	2021	2022	2023
1	SE4	Préciser les enjeux botaniques du site					
2	SE2	Préciser les enjeux faunistiques patrimoniaux du site : oiseaux (dont rupestres)					
	SE2	Préciser les enjeux faunistiques patrimoniaux du site : amphibiens et odonates					
3	SE1	Evaluer l'état de conservation de la population de chiroptères					
4	AD5	Organiser des réunions entre partenaires pour définir les enjeux et besoin de l'ENS					
5	AD7	Rédiger une charte sur la prise en compte des besoins et cycles écologiques des espèces de faune et flore					
6	PI2	Former des professionnels au patrimoine naturel					
7	PI3	Réaliser des visites guidées					
8	PI4	Rédiger trois livrets pédagogiques sur la faune/ flore, la géologie et l'histoire des gorges					
9	PI6	Réfléchir sur la valorisation du patrimoine géologique					
10	AD8	Mettre en réseau l'ENS avec les autres sites naturels du Vercors					
11	TU4	Mettre en place une signalétique					
12	PI5	Rédiger un schéma d'interprétation					
13	TE1	Créer un nouveau sentier en versant sud					
14	TU3	Installer un écomètre					
15	TU6	Réaliser une étude technique pour l'installation de passerelles					
16	TU2	Installer deux passerelles entre les deux versants					
17	AD2	Formaliser un règlement de pêche, communiquer autour de celui-ci et assurer la gestion halieutique					
18	TU5	Mettre en sécurité les sites à risques					
19	TU1	Assurer une accessibilité PMR en entrée de gorges					
20	AD6	Proposer des aménagements sportifs respectueux de la patrimonialité du site					
21	RE1	Réaliser des analyses physico-chimiques					
22	SE5	Réaliser un inventaire des espèces indicatrices de bryophytes aquatiques					
23	PO 1	Mettre en place des tournées de surveillance (écogardes)					
24	PI1	Enquêter quant aux habitudes des utilisateurs sur les trous d'eau					
25	TE4	Ne pas intervenir sur les boisements					
26	TE2	Entretien des boisements de forêts de protection					
27	TE3	Entretien des boisements pour dégager le panorama					
28	SE6	Suivre la naturalité des boisements par un protocole standardisé					
29	SE3	Evaluer l'état de présence des espèces exotiques envahissantes					
30	TE5	Traiter les espèces végétales exotiques envahissantes					
31	AD1	Evaluer le plan de gestion et rédiger le nouveau plan					
32	AD3	Identifier les propriétaires fonciers des parcelles à acquérir					
33	AD4	Mettre en œuvre le plan de gestion					